ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Reunion : enseignement secondaire

Question écrite n° 913

Texte de la question

M. Gilbert Annette appelle l'attention de M. le ministre de l'education nationale sur la violence et l'insecurite qui regnent dans les etablissements scolaires, lycees et colleges, de la Reunion, et ce depuis plusieurs annees. Nombreux ont ete les personnels d'encadrement, d'enseignement, voire les personnels ATOS qui ont ete agresses dans l'exercice de leurs fonctions. L'une des causes principales de ces agressions provient de la carence profonde en personnels d'encadrement. Il manque actuellement dans l'academie cinquante et un postes de conseillers d'education et conseillers principaux d'education et 212 postes de surveillants pour retrouver simplement les normes d'encadrement de la metropole. C'est pourquoi il lui demande en consequence de prendre toutes dispositions pour que soit mis fin rapidement a une telle situation de sorte que l'academie de la Reunion soit enfin reconnue comme une academie a part entiere.

Texte de la réponse

Il est tenu compte de la specificite de l'academie de la Reunion, lors de chaque repartition d'emplois d'encadrement. C'est ainsi que, de la rentree scolaire 1989 a la rentree 1993, cette academie a beneficie de la creation de 34 emplois de conseiller principal d'education et de 68 emplois de maitre d'internat-surveillant d'externat. Parmi ces emplois figure une forte proportion de postes accordes a titre de complements de dotation destines a renforcer les equipes d'encadrement existantes.

Données clés

Auteur : M. Annette Gilbert
Circonscription : - SOC
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 913
Rubrique : Dom
Ministère interrogé : éducation nationale
Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 17 mai 1993, page 1378
Réponse publiée le : 12 juillet 1993, page 2013